



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE du Samedi 17 Juin 2023 Compte rendu

L'Assemblée Générale Mixte du Club de tarot « Prenez Garde Au Chien » s'est déroulée le SAMEDI 17 juin 2023 dans la salle du Club Fontaine, 2 Avenue LIAUBON à Chelles.

Rappel de l'Ordre du jour à caractère « ordinaire »:

- Rapport d'activité et moral du Président,
- Rapport financier de la Trésorière,
- Non renouvellement du mandat du Président et « démission conditionnelle » de l'ensemble des membres du bureau,
- Appel à candidatures pour le poste de Président et pour le bureau,
- Elections pour la constitution du bureau pour la saison 2023-2024,
- Questions diverses.

Rappel de l'Ordre du jour à caractère « extraordinaire »:

- Examen des conséquences, pour l'avenir, d'une dissolution ou d'une « mise en sommeil » de l'association
- Modification des statuts permettant de retenir l'une de ces options nécessitant le vote des membres.

o

o

o

Membres du bureau présents à cette réunion:

M Daniel ARNOULD	- Président
Mme Liliane JARVIS	- Vice-présidente et Trésorière
M Philippe SHIGO	- Secrétaire
Mme Blandine LAVIALLE	- Trésorière adjointe
M Philippe LAIGLEHOUX	- Membre du bureau

« **PRENEZ GARDE AU CHIEN** »

**Club de Tarot
Mairie de Chelles
77500 - CHELLES**



Après pointage de la feuille de présence à cette Assemblée Générale Mixte (**41/47** => **19 licenciés et/ou adhérents présents + 22 pouvoirs**) et constatation de l'atteinte des quorum requis (tant pour la partie des sujets propres à l'Assemblée Générale Ordinaire que pour ceux relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire), sont désignés :

Un Président de séance : Monsieur Daniel ARNOULD

Un secrétaire de séance : Monsieur Philippe SHIGO

Le président déclare que l'Assemblée Générale Mixte 2023 du Club de tarot «Prenez garde au chien» est ouverte et peut donc valablement délibérer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR de l'AG « Ordinaire »

1 / Rapport d'activité de la saison écoulée présenté par le Président

« Je souhaite que nous partagions tout d'abord une pensée et un instant de recueillement pour 3 de nos amis disparus durant la dernière saison (Antonio Fonseca, Luc Bleses et Serge Bracquemart) »

« Nous allons maintenant tenir une Assemblée Générale mixte (soit une AG « ordinaire » avec ses items qui nécessiteront des votes avec un quorum à (50% +1) puis une AG « extraordinaire » pour une modification des statuts du club avec un quorum nécessaire de 2/3 des adhérents pour que les décisions soient entérinées »

Le club de Chelles compte 47 licenciés (sur 101 au comité de S & M) dont 5 non adhérents + 5 adhérents contre 56 la saison précédente.

Ce faisant, et c'est remarquable, des joueurs de notre club ont participé à toutes les qualifications (sauf en Individuels D1) soit 14 sur 15 (14 samedis sur 15 + 9 championnats de France)

Pour la Première fois, participation « seule » du comité aux qualifications Triplettes et Quadrettes D1, D2 et promotion.

Contact a été pris avec la Picardie pour voir comment s'organiser pour la saison prochaine.

Résultats satisfaisants aux Championnats de France/ en finale pour triplete promo / Champion de France en Individuel D2 et plusieurs joueurs ont franchi le 1^{er} tour.

Mention particulière donc à Patrick, félicitations à André et Jean-Philippe pour leur qualification dès la 1^{ère} année de jeu dans notre club.

Participation financière du club aux qualifications des championnats de France: grâce à notre réserve, nous avons cette saison adopté une politique de plus grande participation financière en allouant 10€ à tous les participants à une qualification (même à ceux qui ne viennent jamais jouer au club) et une participation financière aux qualifiés à des championnats de France en rapport à la distance kilométrique.

« PRENEZ GARDE AU CHIEN »

**Club de Tarot
Mairie de Chelles
77500 - CHELLES**



Il faudra décider si cette « souplesse » sera ou non reconduite pour la prochaine saison (pour tenir compte ou non d'une présence minimum à la vie du club).

Le Président exprime sa réelle déception quant à l'activité du club ...

Depuis 2 saisons, la fréquentation du club ne se monte en effet qu'à 2 ou 3 tables le mercredi alors que des adhérents vont jouer dans d'autres clubs, bien que notre club soit également ouvert ... Cette situation résulte sans doute de diverses raisons: des problèmes relationnels, la gratuité du jeu pratiquée dans d'autres clubs, les règles de jouerie du club de Chelles jugées trop rigoureuses (horaires, respect des conventions FFT au sens large quant aux placements aléatoires, au jeu à 3, ...), refus de présence des animaux de compagnie ...

Le Président tient à rappeler 3 interdits stipulés dans le règlement des compétitions: l'interdiction de tout état d'ébriété, la présence d'animaux dans les salles de jeu et l'interdiction de fumer dans lesdites salles. Si l'on accorde une dérogation sur l'un de ces thèmes, pourquoi pas sur les autres ?

Comment améliorer cette fréquentation trop faible ?

Plusieurs adhérents expriment alors des remarques ou idées quant au maintien (ou non) des inscriptions à chaque jouerie tandis que d'autres jugent que 5 € par séance reste une somme modique... Pouvons-nous moduler nos horaires, démarrer plus tôt le vendredi ? (option déjà essayée par le passé, qui a été un échec ...). D'aucuns disent que le club de Chelles redistribue peu, et pourtant nous pratiquons la règle des 80 % le mercredi, celle de 50 % en direct le vendredi mais avec redistribution complémentaire en fin d'année dans le cadre du challenge pour les joueurs ayant une fréquentation supérieure à la moitié des vendredis joués + 1. Une redistribution de 85 % (après paiement des PCN) est pratiquée lors des tournois organisés (Chellois, tournoi du Comité).

Mais pourquoi les jeunes « recrues » s'en vont-elles ? ... et ce bien que nous ayons mis en place un cycle de formation le vendredi soir à 19 h 30 (animé par P. Zejgman avant la jouerie) qui semble bien fonctionner....

Le recrutement de nouveaux adhérents est bien sûr plus que jamais d'actualité.

Le Président précise que la demande de créneaux de disponibilité de notre salle a été reconduite auprès de la Mairie pour la saison 2023 / 2024. Nous pourrions ainsi continuer à jouer

- mercredi après-midi
- mercredi soir
- vendredi soir
- samedi matin (1 sur 2)
- samedi après-midi
- dimanche après-midi

Le club ne sollicite pas de subvention municipale, déjà satisfait de disposer gracieusement d'une salle.



2 / Rapport moral présenté par le Président

Composé au maximum de 9 membres, le bureau n'en compte plus aujourd'hui que 5.

« Il m'a été reproché le fait que certains membres du bureau ne participent pas souvent aux activités de jouerie du club, certes, mais chacun est libre de son choix ... »

A ce stade de la réunion, le Président qui est en fin de mandat, exprime sa décision de ne pas se représenter et donc de ne plus remplir ce rôle.

Lassitude, déceptions multiples, âge et fatigue l'ont amené à prendre cette décision. C'était un investissement lourd sans réel retour ...

« J'ai eu plaisir à occuper cette fonction et je pense avoir fait de mon mieux, même si cela n'a pas donné satisfaction à tous

Je veux faire part de ma gratitude envers Jean Philippe Meillon, André Boudillet et Jacky Verneyre qui sont présents à toutes les joueries du mercredi et vendredi en plus des tournois. Mention à Jean Lechit présent tous les vendredis. Encouragements à Nathalie Sévère qui, depuis qu'elle est inscrite, est présente tous les mercredis et vendredis. Désolé si j'ai oublié quelqu'un ...

Je souhaite remercier particulièrement Liliane Jarvis pour le temps consacré et la rigueur de son travail au service du club. Merci aux autres membres du bureau pour leur implication.

Nous avons continué à animer un challenge le vendredi. Grosse déception également car seulement 8 joueurs ont satisfait au règlement du challenge (nombre de participations minimum soit 17 sur 32 joueries programmées). Il faut être bien conscient que c'est une gestion assurée par Liliane Jarvis qui compile et enrichit les résultats au fil des semaines.

J'adresse aussi, en cette fin d'exercice, un remerciement posthume à Serge Bracquemart qui m'a fait entrer au bureau du club il y a plus de 15 ans et un remerciement tout particulier à Jacques Mary avec qui j'ai eu plaisir à travailler pendant ses 3 années de présidence.

J'invite tous les licenciés à considérer avec respect les anciens qui ont œuvré pour la vie du club et du tarot

Deux autres membres du bureau sont en fin de mandat ... deux autres sont très pris par leur vie personnelle.

Les membres du bureau ont décidé de démissionner collégalement (ou de ne pas renouveler leur candidature), et ce de façon conditionnelle afin de susciter une réaction des licenciés du club quant aux répercussions pouvant en découler pour l'avenir du club (cf compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 19 mai 2023 adressé à toutes et tous) par le Président.

S'en est suivie une mobilisation de quelques personnes qui ont cherché des volontaires pour effectuer ce qu'ils ne souhaitent pas personnellement prendre en charge.



« **PRENEZ GARDE AU CHIEN** »
Club de Tarot
Mairie de Chelles
77500 - CHELLES

« Participez certes c'est bien, mais pas seulement quand vous en avez envie ... le bénévolat ne s'arrête pas au fait de ranger une chaise »

Parole est donnée à l'assistance...

- des remerciements nourris d'applaudissements sont adressés au Président de club sortant
- une bonne compréhension de sa décision ressort aussi des divers propos exprimés par les participants.

3 / Rapport financier présenté par la Trésorière vice-présidente

Après avoir remis un exemplaire du compte de résultats arrêté au 31/05/2023 à chacun des licenciés / adhérents présents, Liliane Jarvis présente la gestion financière 2022 / 2023 au travers des principaux postes comptables et répond aux éventuelles questions

----> les principaux point à retenir:

- un excédent substantiel résultant de la gestion de la «buvette » = + 1170 €
- excédent résultant des divers challenges et joueries = + 1370 €
- adhésions au club = + 1110 €
- indemnités versées aux qualifiés des championnats = - 2540 €
- indemnités pour participation aux qualificatifs = - 1760 €

ces 2 dernières lignes représentant globalement une dépense de 4300 €

---> L'exercice s'achève sur une perte de près de 1200 € qui vient s'imputer sur les réserves du club (perte moins importante néanmoins qu'à la clôture de l'exercice 2022 = - 1650 €)

4 / Rapport du « Vérificateur aux comptes » (choisi en dehors des membres du Conseil d'Administration)

Christophe ORTIGER n'ayant pu être présent à la présente assemblée générale, le Président lit le compte-rendu établi par Christophe après le contrôle qu'il a effectué le 16 juin par sondage sur les pièces et écritures comptables de l'exercice clos au 31 mai 2023. Il y approuve le bilan financier présenté, remercie la Trésorière pour la qualité du travail effectué et propose à l'Assemblée Générale de valider les comptes et de donner quitus à la Trésorière.

Quitus est unanimement donné par l'assemblée à la trésorière pour la gestion financière de la période du 1^{er} Juin 2022 au 31 Mai 2023.



5 / Nouvelles candidatures pour la constitution du bureau pour la saison 2023-2024

Deux adhérents ont proposé leur candidature pour rejoindre le bureau, Jean-Philippe Meillon et Lucien Chartier.

- Jean Philippe procède à la lecture du courrier qu'il a adressé le 15 juin au président pour communication à l'ensemble des membres du bureau et du club. Compte tenu du contexte inédit, il y propose sa candidature pour une année, non reconductible, au poste de président à titre honorifique et souhaite pouvoir bénéficier d'un accompagnement de formation aux tâches qu'il ne maîtrise pas, notamment l'organisation des tournois ... il répond ensuite aux quelques demandes de précisions de l'assistance (notamment quant au vocable « honorifique ») et précise bien que c'est pour éviter la fermeture du club qu'il a ainsi fait acte de candidature.

- Lucien Chartier, bien connu au sein du club, mais qui n'a pu être présent ce jour

Le président rappelle que le bureau est renouvelé par tiers chaque année et que les mandats sont attribués, en principe, pour 3 ans avec possibilité de démissionner en cours de période.

Les deux nouvelles candidatures sont approuvées par vote unanime à main levée.



Le président déclare que les sujets composant l'ordre du jour de l'assemblée générale « ordinaire » étant totalement traités, il convient de passer aux items de l'assemblée générale « extraordinaire » qui sont, rappelons-le:

- Examen des conséquences, pour l'avenir, d'une dissolution ou d'une « mise en sommeil » de l'association

- Modification des statuts permettant de retenir l'une de ces options, nécessitant le vote des membres.

Trois résolutions sont ainsi présentées

1ère résolution

En cas de démission complète du conseil d'administration, le président sortant pourra procéder à la mise en sommeil de l'activité de l'association pour une durée de 6 mois et expédier les affaires courantes.

Divers commentaires sont formulés par les présents quant au délai de 6 mois qui semble trop court et qui proposent soit de le porter à 12 ou 13 mois, soit de ne pas préciser de délai ... si toutefois notre demande pouvait être acceptée en pareil cas, sans cette précision...



2ème résolution

En cas d'impossibilité de reprendre une activité après 6 mois de mise en sommeil, le président sortant devra procéder à l'arrêt des activités de l'association, en informer les autorités compétentes et régler la liquidation financière.

Les remarques précédemment formulées valent aussi pour cette 2ème résolution. A reconsidérer au cas où aucune autre solution n'a pu être trouvée.

3ème résolution

Un nouvel adhérent est autorisé à poser sa candidature au conseil d'administration dès lors qu'il a réglé sa cotisation à l'association pour la saison à venir ou en cours et à occuper un poste au sein du bureau si les membres du CA le désigne.

Un nouvel arrivant a rejoint entre temps la réunion, s'agissant de Laurent Atanazio, bien connu également au club de Chelles, qui propose sa candidature pour entrer au sein du bureau et qui se présente.

Dans le cas où sa candidature serait approuvée par l'assemblée, il rejoindrait le conseil d'administration et proposerait aux membres d'y occuper la fonction de Président du club, fonction qu'il connaît bien pour l'avoir déjà occupée depuis 24 ans au sein de plusieurs clubs d'Ile de France. Il souhaite bien sûr pouvoir y retrouver des membres de l'actuel bureau ..

Il convient à ce stade de rappeler que

---> les mandats de deux membres du bureau ne sont pas terminés:

- Blandine Lավialle reste élue pour 2 ans
- Philippe Laiglehoux reste élu pour 1 an

tous deux décident de poursuivre leurs fonctions au sein du bureau

---> Deux membres sont sortants:

- Liliane Jarvis qui représente sa candidature
- Philippe Shigo qui ne représente pas sa candidature, ne souhaitant pas poursuivre au sein du bureau

Les candidatures de Liliane Jarvis et de Laurent Atanazio sont approuvées à l'unanimité (à main levée)

« PRENEZ GARDE AU CHIEN »

**Club de Tarot
Mairie de Chelles
77500 - CHELLES**



A ce stade Jean-Philippe Meillon déclare alors que, compte tenu de ces éléments nouveaux (nouveau président potentiel), il ne souhaite pas maintenir sa candidature devenue sans fondement.

Le nouveau bureau se compose dès lors de 5 membres (Mme Jarvis et Lavialle, M Atanazio, Chartier et Laiglehoux). Il se réunira, après la présente assemblée, pour définir l'attribution des rôles de chacun au sein de cette nouvelle instance.

En l'absence d'autres questions, le président déclare que la séance est levée. Il est environ 21 h 30 et un pot de l'amitié vient clôturer cette journée.

A toutes et à tous, merci pour votre présence et votre participation

Le Président

Daniel ARNOULD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Arnould', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name.